



DOULAINCOURT-SAUCOURT

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du 22 DECEMBRE 2016



L'an deux mil seize, le 22 décembre à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent MARRAS, Maire de Doulaincourt, en vertu de la convocation adressée le 13 décembre 2016, mentionnée au registre et affichée à la porte de la Mairie le même jour.

Etaient présents :

MM Laurent MARRAS, Mmes : Sabine FABRE, Mauricette LOMBARD, Maria-Luisa OTERO, MM. : Jean-Pierre BAUDOIN, Raphaël BILLETTE, Jacky DUPONT, Jean-François GEOFFRIN, David KOEHL, Pierre THEVENOT

Absents excusés : M. Julien PATZOURENKOFF

Procurations : M. Julien PATZOURENKOFF à M. Jean-François GEOFFRIN,

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre BAUDOIN

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV du conseil du 02/12/16**
- 2 - Fusion des intercommunalités**
- 3 - Nomination des délégués communautaires**
- 4 - Nomination des garants des affouages**
- 5 - Désignation des membres de la commission Bois et de la commission Travaux**
- 6 - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres**
- 7 - Contrat Segilog - Berger Levrault**
- 8 - Commission Travaux :**
 - Hangar à plaquettes**
 - Routes Forestières**
 - Aménagement entrée pôle, pharmacie et stade**
 - Eclairage public**



9 - Annule et remplace la délibération 2016-73 "Révision du PLU"

10- Questions diverses



1- Approbation du PV du conseil du 02/12/16

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 2 décembre 2016, est adopté à l'unanimité.

2- Fusion des intercommunalités/Nomination des délégués communautaires

Le Maire rappelle les termes du décret préfectoral du 6 décembre, portant création de la Communauté de Communes Meuse-Rognon (CCMR) à compter du 1er janvier 2017. Ce décret a été communiqué aux élus par courriel le 12 décembre, jour de sa réception en Mairie.

La nouvelle intercommunalité issue de la fusion de la Communauté de Commune de la Vallée du Rognon (CCVR) et de la Communauté de Communes de Bourmont Breuvannes Saint-Blin (CCBBSB) disposera des compétences correspondant à l'addition des compétences de chacune des entités de départ.

Les compétences obligatoires ont été complétées par l'adjonction conforme à la loi, de l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, la promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme.

La CCMR disposera d'un délai d'un an pour restituer éventuellement les compétences optionnelles qu'elle déciderait de ne pas conserver, et d'un délai de deux ans pour restituer les compétences facultatives.
(Voir l'arrêté préfectoral sur le site de la commune)

La composition du nouveau conseil communautaire voit par ailleurs une diminution du nombre de ses membres qui passe à 78 dans la nouvelle entité.

28 membres seront issus de la CCVR (pour 4727 habitants), 50 seront issus de la CCBSB (pour 6715 habitants).



Le nombre de délégués de Doulaincourt passant de 7 à 5, il convient de procéder à une nouvelle nomination des délégués communautaires. Pour cette désignation la règle reste celle de l'ordre du tableau. Mesdames Mauricette LOMBARD et Sabine FABRE ne souhaitant pas reconduire leur mandat de Délégué, Mme Maria Louisa OTERO se trouve cinquième de la liste dans l'ordre du tableau à égalité avec M. Julien PATZOURENKOFF. Madame OTERO déclare ne pas souhaiter intégrer le conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, nomme les représentants de la commune au sein du conseil communautaire :

MARRAS Laurent
BAUDOIN Jean-Pierre
GEOFFRIN Jean-François
BILLETTE Raphaël
PATZOURENKOFF Julien

3- Nomination des garants des affouages

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants, (M. Julien PATZOURENKOFF, ne prenant pas part au vote) nomme les garants pour la saison d'affouages 2016/2017 :

- Monsieur David KOEHL
- Monsieur Jacky DUPONT
- Monsieur Jean-François GEOFFRIN

4- Désignation des membres de la commission Bois et de la commission Travaux

Suite aux démissions enregistrées lors du dernier Conseil Municipal il a été décidé de rouvrir à de nouveaux membres les commissions « Bois » et « Travaux et Voirie ». Monsieur Jacky DUPONT se déclare candidat pour devenir membre de ces commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'intégrer Monsieur Jacky DUPONT à la Commission des « bois ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'intégrer Monsieur Jacky DUPONT à la Commission des « Travaux et voirie ».



5- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Suite aux démissions intervenues depuis son installation, il est nécessaire de compléter la composition de la Commission d'Appel d'Offres, en procédant à l'élection d'un titulaire et de deux suppléants.

Pour tenir compte de l'existence des deux listes élues en 2014, M. le Maire propose d'intégrer dans cette Commission Messieurs Jacky DUPONT et Julien PATZOUENKOFF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme à la Commission d'Appel d'Offres :

Président	:	MARRAS Laurent
Membres titulaires	:	GEOFFRIN Jean-François BAUDOIN Jean-Pierre DUPONT Jacky
Membres suppléants	:	BILLETTE Raphaël LOMBARD Mauricette PATZOUENKOFF Julien

6- Contrat Ségilog -Berger Levrault

Le Maire explique que le contrat SEGILOG pour les logiciels du secrétariat de mairie (comptabilité, état civil, urbanisme, ...) est arrivé à son terme et qu'il convient de signer un nouveau contrat de 3 ans.

Le Montant annuel pour la cession du droit d'utilisation s'élève à 2214 € HT, et à 246 € HT pour la maintenance et la formation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services pour une durée de 3 ans avec SEGILOG.

7- Commission Travaux :

Hangar à plaquettes



Le Maire informe les élus que les travaux de construction du Hangar à plaquettes ont été réceptionnés ce jeudi 15 décembre. Les délais ont été respectés et les élus sont satisfaits du résultat. Les plaquettes de bois pourront commencer à être entreposées sur le site dès janvier.

Il a été prévu quelques finitions dont notamment la réalisation d'une dalle béton mitoyenne pour stocker le terreau.

Routes Forestières

M. Jean-François GEOFFRIN informe les élus que la construction des routes forestières est terminée à Saucourt et en cours à Doulaincourt. Cet investissement était important pour faciliter l'exploitation des bois de la commune. La commune sera bientôt à jour dans son plan de restructuration de son réseau de routes forestières.

Aménagement de l'entrée, pôle, pharmacie et stade

Les sondages du terrain ont été effectués début décembre. La consultation des entreprises commencera le 15 janvier, et les travaux commenceront débuter au printemps.

Le dossier de demande de subvention a été bien accueilli, et le projet sera subventionné à hauteur de 80%.

Eclairage public

Le Maire rappelle le projet à l'étude d'enfouissement du réseau dans la traversée de Saucourt et celui de l'accès au Pôle Médical.

Le Maire a rencontré l'architecte responsable de l'extension de la Maison de Retraite. Les travaux nécessiteront l'installation d'un éclairage provisoire dans la rue Toupot de Béveaux, côté numéros pairs.

Il faudra envisager de remplacer ces luminaires provisoires par des réverbères de même modèle que ceux qui sont en place dans le village.

8- Annule et remplace la délibération 2016-73 « Révision du PLU »

Le Maire informe les élus qu'il est nécessaire d'annuler la délibération 2016-73 qui avait à tort été intitulée « Révision du PLU », pour la remplacer par une autre délibération intitulée « Modification du PLU ».

Il rappelle ensuite les raisons qui justifient cette modification. Le classement du site du Préventorium ne permet pas en effet d'accueillir les projets envisagés. Notamment, le projet de maraichage « bio » néces-



site la construction de serres qui impose la modification du PLU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la modification du PLU.

9- Questions diverses

Le Maire rappelle que la Société de Chasse de Saucourt avait demandé à chasser le 26 à la place du 25 décembre et le 2 janvier à la place du premier janvier. Les autres sociétés de chasse de Doulaincourt ont fait savoir qu'elles souhaitent bénéficier des mêmes permutations.

Le Maire rappelle par ailleurs le projet de remise en fonction des turbines de Saucourt par un propriétaire privé qui dispose du droit d'eau. La continuité écologique du cours d'eau exige selon la loi soit l'effacement des ouvrages existants soit la construction d'une rivière de contournement ou d'une « passe à poisson ». C'est cette dernière solution qui a été retenue pour Saucourt. La construction de la « passe à poisson » sera assurée par le propriétaire privé de la turbine. La commune, comme elle en a le droit, émettra quelques exigences sur la réalisation de l'ouvrage, entre autres afin de s'assurer du respect du paysage.

M. Raphael BILLETTE revient sur le projet d'installation de Défibrillateurs automatiques. Il apparaît qu'il serait souhaitable de disposer de trois appareils sur Doulaincourt (Mairie, stade, gymnase) et un à Saucourt.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h00.

Le Maire
Laurent MARRAS

ACCES AU SITE INTERNET COMMUNAL,



SAISIR DANS GOOGLE
<http://www.doulaincourt-saucourt.fr>

Rappel horaires de la Mairie
DOULAINCOURT : Du Lundi au Vendredi de 10h à 12h – Mardi et Vendredi de 16h à 19h
SAUCOURT : Vendredi de 14h à 15h

